

# LES "P.P.", ENTRE CONSERVATISME ET RÉFORMISME

La liste de l'Union pour le galop français, qui se présente chez les propriétaires et chez les éleveurs, réunit l'Association AQPS, l'Association des propriétaires-permis d'entraîner (APPE), Passion Obstacle et les "P.P." (Province Paris pour le galop français). Sa tête de liste chez les propriétaires, Hubert Tassin, répondra demain aux questions de *Jour de Galop*.

C'est peu dire que les P.P. occupent, dans le paysage du galop français, une position à la fois à part et centrale. Les P.P. sont à part parce que, depuis leur création, ils participent aux élections socioprofessionnelles alors que leur ADN est très lié à la cooptation. La plus simple et la meilleure illustration est que le parti P.P. a deux têtes, la première chez les cooptés avec Jean d'Indy et la seconde avec Hubert Tassin chez les élus. Et même si l'on va un peu plus loin dans l'organigramme de la mouvance de l'Union pour le Galop français, on retrouve le même équilibre avec un duo coopté/élu constitué par Hervé d'Armaillé et Antoine-Audoïn Maggiar.

Socialement et politiquement, les marqueurs des P.P. sont clairement ceux de la tradition. Par bien des aspects, les P.P. font référence au temps où la Société d'encouragement était encore principalement une fille du Jockey Club. Mais dans les faits, comme toujours avec cette association politique qui ne fait rien comme les autres, les choses sont plus nuancées qu'il n'y paraît. Ainsi, les P.P. se positionnent aujourd'hui comme les grands défenseurs d'un autre héritage, bien différent de celui de l'Encouragement : celui de la Société des Steeple-Chases de France. Quelques décennies en arrière, le plat et l'obstacle étaient deux mondes aussi



éloignés que le galop et le trot de nos jours. Or, les P.P. ont su unir les deux traditions, celles du plat et de l'obstacle, dans une logique globale de conservation des grands principes.

Mais là encore, attention aux caricatures. On présente souvent les P.P. comme ceux qui veulent que rien ne change... C'est aller trop vite en besogne car ils sont capables de s'associer à la réforme. La plus criante illustration est la modification de la distance du Prix du Jockey Club. S'il était un principe sacré, c'était bien que le Derby devait définitivement avoir lieu sur 2.400 mètres, l'historique *mile* et demi étalon d'Epsom... Eh bien pas pour les

P.P. qui, bien qu'amateurs de courses anglaises et de tradition, n'ont pas hésité à soutenir Édouard de Rothschild lorsqu'il a décidé de limiter le "Jockey Club" à 2.100m. Pour beaucoup, c'était le choix d'une sélection plus commerciale ; les P.P. justifient leur vote en avançant que le Jockey Club souffre moins, désormais, de la concurrence du Derby d'Epsom.

Dans le combat de l'élection 2015, les P.P. ont leurs atouts et leurs handicaps. Leurs points forts sont de pouvoir compter sur le soutien de plusieurs cooptés (moins que dans le passé, peut-être, mais toujours) et de posséder une longue expérience de l'Institution – utile, car la société-mère n'est vraiment pas une "entreprise" comme les autres. Leur point faible ? Cette même expérience peut devenir un boulet au moment où beaucoup de gens attendent encore plus de changement à France Galop. Le parti P.P. doit-il s'en inquiéter ? Pas forcément plus que cela, car il sait qu'il peut s'appuyer sur une clientèle fidèle, bien ancrée, notamment dans